aménagements ont été réalisés dans l'île, surtout pour desservir l'industrie des pâtes et papiers. Au Labrador, le fleuve Hamilton et ses tributaires constituent l'une des plus grandes sources hydrauliques encore inexploitées au Canada.

Il est difficile de comparer les ressources hydrauliques latentes et captées du Canada avec celles d'autres pays, car la statistique mondiale est incomplète et les tableaux ne reposent pas sur les mêmes bases. Toutefois, d'après les renseignements disponibles, on constate que le Canada n'est dépassé que par les États-Unis quant à l'énergie captée, et que par la Norvège, pour ce qui est des captations par millier d'habitants. Quant à l'énergie potentielle, le Canada se classe au cinquième rang. Cependant, ses réserves sont en général plus facilement mobilisables que celles des pays qui possèdent une plus grande énergie potentielle, exception faite des États-Unis.

La tableau 1 fournit une ventilation, par province ou territoire, de toutes les ressources hydrauliques du Canada et du total de la puissance actuelle de ses centrales hydro-électriques.

1.—Énergie utilisable et captée, par province, 1er janvier 1962

Province ou territoire	Énergie utilisable pendant 24 heures à 80 p. 100 du rendement		Turbines
	Au débit minimum normal	Au débit normal de 6 mois	installées ¹
	нр	HP	HP
Terre-Neuve	1,608,000	3,264,000	384,025
Île-du-Prince-Édouard	500	3,000	1,660
Nouvelle-Écosse	30,500	177,000	204,538
Nouveau-Brunswick	123,000	334,000	254,258
Québec	12,527,000	23,706,000	12,576,845
Ontario	5,496,000	7,701,000	7,959,512
Manitoba	3,492,000	5,798,000	988,900
Saskatchewan	550,000	1,120,000	142,135
Alberta	911,000	2,453,000	414,455
Colombie-Britannique	18,200,0002	19,400,0002	3,701,326
Yukon	4,678,0002	4,700,000°	38,190
Territoires du Nord-Ouest	$1,369,000^2$	1,795,0002	22,250
Canada	48,985,0002	70,451,0002	26,688,094

¹ Comprend les roues et turbines hydrauliques installées.
² Ce chiffre tient compte de l'énergie qu'assurerait la régularisation du débit d'après les possibilités connues d'emmagasinage.

Les chiffres des deuxième et troisième colonnes du tableau 1 indiquent l'énergie de 24 heures; ils s'appuient sur les données disponibles touchant le débit et la charge hydraulique observés à des emplacements déterminés. La charge hydraulique équivaut ici à la hauteur de retenue possible, qui a été mesurée ou, tout au moins, estimée à diverses chutes, rapides et emplacements hydrauliques connus. Il n'est pas tenu compte des hauteurs de retenue économiquement réalisables que peuvent offrir les cours d'eau à pente graduelle, sauf aux endroits où la charge d'eau disponible a été déterminée avec précision, grâce à des études faites sur place.